

Lettre d'information à transmettre à vos administrés

Vous avez des objets encombrants, dont vous ne savez quoi faire ?

Le SEDRE propose sur l'ensemble de son territoire une toute nouvelle formule pour les gérer :

« Allo encombrants »

De quoi s'agit-il ?

« Allo encombrants » est un service pratique qui vous permet sur simple appel téléphonique de vous débarrasser de vos meubles usagers.

Les déchets acceptés sont les mêmes que sous l'ancienne formule : Les meubles, les menuiseries, les vieilles ferrailles ainsi que les grands cartons pliés et vidés.

Le plus de ce service :

- **Simplicité** : muni de votre numéro d'abonné, un simple appel (*au 01.64.56.03.63*) pour une prise de rendez-vous et vos encombrants seront débarrassés en fonction de vos besoins.
- **Praticité** : Les collectes seront réalisées le 1^{er} vendredi de chaque mois, à vous de choisir selon votre planning.
- **Efficacité** : Le service client vous aidera à identifier la nature des objets qui peuvent être collectés et ceux qui doivent être déposés en déchetterie.
- **Propreté** : Ce service à la carte va permettre, de limiter l'amoncellement de déchets sur la voie publique ainsi que de permettre un meilleur recyclage de certains équipements (DEEE)

Comme l'ancienne formule, votre contrat d'abonnement vous permet deux passages des encombrants dans l'année sans surcoût malgré un service plus personnalisé. Toutefois, si vous en avez l'utilité, vous avez la possibilité de demander d'autres passages, ceux-ci seront facturés selon le tarif voté en conseil syndical.

Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le site internet du SEDRE :

www.sedre91.fr